

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 26-sept.-2009

Date de révision 28-mars-2024

Numéro de révision 3

## 1. Identification

Nom du produit Diethyl phthalate

Cat No.: L04085

No. CAS 84-66-2 **Synonymes** Ethyl phthalate

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Company

#### Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road. Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

## Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US:**001-800-424-9300 / **Europe:**001-703-527-3887

## 2. Identification des dangers

#### Classification

**Classification WHMIS 2015** Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

# 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Phtalate de diéthyle	84-66-2	>95

Diethyl phthalate

#### 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des

soins médicaux.

**Inhalation** Retirer la victime de la zone d'exposition, la faire s'allonger. Déplacer à l'air frais. Si la

victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus

importants

. Système nerveux central

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique. Une eau atomisée peut être

utilisée pour refroidir les contenants fermés. Chemical foam.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 156 °C / 312.8 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 430 °C / 806 °F

Limites d'explosivité

**Supérieures** Aucune donnée disponible

Inférieure .75%

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

<u>NFPA</u>

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser

dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Garder dans

des contenants fermés appropriés pour élimination. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

7. Manutention et stockage

Manutention Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Se laver les mains avant les

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Entreposage. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Matières incompatibles. Acides. Bases fortes. Agents réducteurs forts. Agent

oxydant.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Phtalate de diéthyle	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	(Vacated) TWA:	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>				
						5 mg/m <sup>3</sup>	

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

#### Équipement de protection individuelle

Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates Protection des yeux

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Gants de protection

ſ	Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
١	Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
١	Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
١	Caoutchouc naturel			
١	PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Filtre à particules

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurInodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

**Point/intervalle d'ébullition** 298 - 299 °C / 568.4 - 570.2 °F @ 760 mmHg

**Point d'éclair** 156 °C / 312.8 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure .75%

Pression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

 Densité
 1.118

 Solubilité
 1 g/l (20°C)

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation430 °C / 806 °F

Température de décomposition

Viscosité

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Formule moléculaire C12 H14 O4
Masse moléculaire 222.24

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Acides, Bases fortes, Agents réducteurs forts, Agent oxydant

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les

composants

Composant		DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation		
	Phtalate de diéthyle	LD50 = 8600 mg/kg (Rat)	LD50 > 11200 mg/kg (Rat)	LC50 > 4.64 mg/L (Rat) 6 h		

**Toxicologically Synergistic** 

Aucun renseignement disponible

**Products** 

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Irritation** Peut causer une irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

 Composant
 No. CAS
 CIRC
 NTP
 ACGIH
 OSHA
 Mexique

 Phtalate de diéthyle
 84-66-2
 Non inscrit(e)
 Non inscrit(e)
 Non inscrit(e)
 Non inscrit(e)
 Non inscrit(e)

Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Système nerveux central

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Composant	UE - Liste de perturbateurs endocriniens potentiels	UE - Perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
Phtalate de diéthyle	Group III Chemical	Non applicable	Non applicable

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Contient une substance:. Nocif pour les organismes aquatiques. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Phtalate de diéthyle	EC50: 2.11 - 4.29 mg/L, 96h static (Pseudokirchneriella	flow-through (Pimephales	EC50 = 112 mg/L 30 min EC50 = 114 mg/L 15 min	EC50: = 86 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)
	subcapitata) EC50: 42 - 255 mg/L, 72h (Pseudokirchneriella	promelas) LC50: = 22 mg/L, 96h flow-through (Lepomis	EC50 = 114 mg/L 5 min	EC50: 36 - 74 mg/L, 48h (Daphnia magna)
	subcapitata) EC50: = 21 mg/L, 96h static (Desmodesmus	macrochirus) LC50: = 16.7 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus)		
	subspicatus)	LC50: = 12 mg/L, 96h flow-through (Oncorhynchus		
	(Desmodesmus subspicatus)	mykiss) LC50: = 16.8 mg/L, 96h		
	EC50: = 23 mg/L, 72h static (Desmodesmus subspicatus)	static (Pimephales promelas)		
	EC50: = 23 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)			

Persistance et dégradabilité

Une persistance est peu probable

#### Diethyl phthalate

#### **Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

#### Mobilité

. Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

Composant	Log Poctanol/eau		
Phtalate de diéthyle	2.2		

## 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P		
Phtalate de diéthyle - 84-66-2	U088	=		

# 14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

## 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Phtalate de diéthyle	84-66-2	X	-	Х	ACTIVE	201-550-6	-	-

	Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
i	Phtalate de diéthyle	84-66-2	Х	KE-02216	Х	Х	Х	Х	Х	Х

## Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Phtalate de diéthyle	Part 1, Group A Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Non applicable

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Phtalate de diéthyle	84-66-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Phtalate de diéthyle	84-66-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation26-sept.-2009Date de révision28-mars-2024Date d'impression28-mars-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité